



SERVICE MULTI-ACCUEIL ELAN

« La BOÎT'À MÔMES » à CHAMBORÊT

PROJET PEDAGOGIQUE

1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2025



SOMMAIRE

CONTEXTE	2
Modalités de conception et d'élaboration du projet et personnes y ayant participé	2
Introduction.....	2
L'ACCUEIL	2
Les premières fois	2
• L'admission	2
• La première visite	3
• L'inscription	3
L'adaptation	3
• Du côté des parents	3
• Du côté de l'enfant	3
• Du côté des professionnelles	4
L'accueil au quotidien	4
Les transmissions	4
Les séparations et les retrouvailles	5
L'accueil de l'enfant « différent »	5
L'EVEIL	6
Apprendre à être ensemble : un éveil pour la vie	6
• Les manifestations agressives	6
• La place de l'adulte.....	6
Les règles et interdits	7
• Chez les Observateurs	7
• Chez les Explorateurs et Créateurs	7
L'aménagement de l'espace	7
• L'espace de vie des Observateurs	7
• L'espace de vie des Créateurs/Explorateurs	8
• Les activités	8
Le jeu et les apprentissages	8
LES REPAS, UN ESPACE CONVIVIAL, TEMPS DE DECOUVERTES	9
Santé et équilibre alimentaire	9
Une ambiance pour bien manger	9
• Chez les Observateurs	9
• Chez les Explorateurs et Créateurs	9
L'aménagement et organisation du temps repas	10
• Chez les Observateurs	10
• Chez les Explorateurs/ Créateurs	10
LES SOINS, SEULS MOMENTS INDIVIDUALISES	11
Les temps de change	11
Les blessures du quotidien	11
L'apprentissage de la propreté	11
L'hygiène au quotidien	12

LE SOMMEIL	12
Une ambiance pour dormir	12
Les rituels	13
Les rythmes	13
AU QUOTIDIEN	14
Le doudou et les tétines	14
LE TRAVAIL EN EQUIPE	14
Des réunions	14
Des projets	15
Des formations	15

CONTEXTE

Modalités de conception et d'élaboration du projet et personnes y ayant participé

L'équipe d'animation se réunit plusieurs fois par an pour analyser les pratiques professionnelles mises en œuvre au sein de l'établissement. Découle ainsi de ces réunions le questionnement et l'évaluation du projet pédagogique en cours. Cette nouvelle rédaction rassemble donc toutes les décisions d'équipe concernant l'évolution des pratiques.

Le projet présente les éléments mis en place en matière d'approche éducative et de pratiques professionnelles sur tous les temps d'accueil de l'enfant et sur le fonctionnement de l'établissement dans sa globalité permettant de mettre en œuvre l'accueil.

Introduction

L'enfant est une personne à part entière, avec ses capacités propres. C'est un être d'émotion et de compétences. Comme tout être humain, il dispose de droits.

La règle d'or de nos pratiques, d'un point de vue moral et éthique, est celle de ne jamais faire ou parler à un enfant comme nous n'aimerions pas personnellement qu'on nous le fasse. C'est la base de notre travail, le premier pilier de l'acte professionnel attendu.

L'ACCUEIL

Les premières fois

- **L'admission :**

Toute demande d'accueil est à formuler par écrit, par le biais du formulaire type disponible aux entrées du bâtiment et sur le site internet de la collectivité intercommunale Elan Limousin Avenir Nature (ELAN). Les familles de la communauté de communes sont prioritaires. Toute demande enregistrée place automatiquement la famille sur liste d'attente.

Chaque demande d'accueil régulier est étudiée par la Commission d'attribution des places qui se réunit deux fois par an : en avril et en octobre.

Les demandes d'accueil occasionnel sont traitées en interne. Elles dépendent des disponibilités du multi accueil.

Toute demande validée par la commission entraîne l'envoi suivant aux familles : le courrier réponse, un engagement d'accueil, le projet éducatif de la structure et son règlement de fonctionnement

La responsable de structure se tient, au préalable, à la disposition de toutes les familles afin de les soutenir et de les orienter dans le projet d'accueil de leur enfant.

- **La première visite :**

Elle a lieu de préférence le jour de l'inscription de l'enfant pour éviter trop de mouvements sur les temps d'accueil des enfants qui fréquentent quotidiennement la structure. Toutefois, afin de soutenir les parents dans le projet d'accueil de leur enfant, une visite peut s'effectuer à la fermeture du multi accueil.

- **L'inscription :**

Elle se formalise par un rendez-vous avec la responsable de la structure concernant les accueils réguliers, et avec la responsable adjointe pour les accueils occasionnels ; après validation de la commission d'attribution des places. L'inscription est définitive après constitution complète du dossier administratif.

Cette rencontre, d'environ 2h, est un temps où la responsable explique à la fois le projet éducatif et les règles de fonctionnement de la structure. Les attentes des familles sont également prises en considération. C'est un temps d'échange où leur enfant est à la priorité de tous. Un temps au service de la rencontre et de l'accueil : écoute et partage. Les premiers créneaux de l'adaptation sont pris à ce moment-là.

L'adaptation

- **Du côté des parents :**

C'est un temps exclusivement dédié à la rencontre, l'échange. Un temps où les parents sont libres de questionner, observer, partager, évoquer éventuellement leurs craintes, leurs angoisses, de se familiariser avec les locaux et les personnels. Un temps où ils peuvent reprendre les incompréhensions et les éléments non assimilés avec la référente, suite au rendez-vous de l'inscription. Un temps où il est question de parler de leur enfant, de prendre note de ses habitudes et de son comportement.

C'est le moment d'instaurer un climat de confiance avec la famille et de faire naître l'assurance que l'équipe éducative saura faire preuve de professionnalisme et de bienveillance à l'égard de leur enfant.

Un parent rassuré et confiant, c'est un enfant rassuré et confiant qui fera ses premières expériences de séparation avec nous.

Ces temps de rencontre sont sur une base de 1 à 2h00, à raison de 2 ou 3 fois par semaine sur une période de 3 semaines avant la date d'accueil programmée de l'enfant.

La disponibilité et la régularité d'au moins un des deux parents sont primordiales.

L'enjeu de l'adaptation est de se connaître mutuellement et non de faire vivre des expériences de séparation multiples et d'anticipation. Quoi qu'il arrive, parent et enfant devront se séparer le jour de l'accueil programmé. Prenons donc le temps de vivre la nouveauté de la crèche ensemble et de se connaître. Ceci sera bénéfique et profitable à tous !

L'accueil du parent et de son enfant se fait, en alternance, sur différents temps « clés » de la journée tels que le repas, par exemple.

- **Du côté de l'enfant :**

C'est le temps de la nouveauté, avec pertes de repères, interrogations, méconnaissance de l'environnement et des personnes. Peut-être l'annonce de la première séparation avec son père ou

sa mère. Par conséquent, tout est à expliquer à l'enfant, à lui montrer. Il est nécessaire de se présenter et de présenter les enfants qui fréquentent l'établissement et présenter l'équipe.

L'enjeu et les objectifs de ce temps de rencontre sont également à lui verbaliser personnellement, qu'il soit partie prenante de la conversation et acteur du changement qui le concerne avant tout.

Tout ce qui sera mis en place et décidé autour de cette adaptation lui sera formulé et expliqué.

Les règles et le fonctionnement de la structure lui seront également transmis, discuté avec lui.

- **Du côté des professionnelles :**

La professionnelle, en toute autonomie, veille à réaliser un accueil de qualité envers l'enfant et son parent.

Chaque temps d'adaptation s'organise au préalable en équipe pour s'assurer d'un maximum de disponibilité avec la nouvelle famille ; et donc un maximum de temps dégagé du groupe d'enfants présents, en fonction des possibilités et des limites que cela implique.

C'est un temps qui nécessite de la rigueur et de la concentration, avec une écoute active, une observation fine de l'enfant et une capacité à faire du lien dans les échanges avec les différents projets de la structure et le développement global du jeune enfant.

C'est un temps au service de la confiance qui doit se créer entre l'enfant, son parent et la professionnelle. Tout est dit, tout est expliqué. Le professionnel veille à organiser avec cohérence ce temps d'adaptation en fonction du futur temps de présence de l'enfant (exemple : pas de repas en adaptation si l'enfant viendra uniquement sur des demi-journées sans rester manger) et en fonction des impératifs de la famille. Il est de sa responsabilité d'expliquer l'objectif de ce temps spécifique. Elle doit y mettre du sens.

Le professionnel prend note des habitudes de l'enfant pour faciliter son accueil en collectivité et pour créer du lien avec la famille. Elle dispose d'une trame institutionnelle pour l'aider dans cette mission.

L'accueil au quotidien

- **Les transmissions :**

Chaque enfant dispose d'un cahier individuel où il est annoté les dires, les demandes et les questionnements des familles (rouge), ce que l'enfant a fait dans sa journée, ses heures de sommeil, ses changes ou passages aux WC, ses heures et la nature des repas de la journée (bleu ou noir), et toute administration de médicaments ou évènement spécifique (vert). Le code couleur mis en place facilite tout besoin de recherche éventuelle. L'intérêt et l'objectif des transmissions est de pouvoir faire vivre la journée de l'enfant à son parent, comme s'il avait été là. Il n'est pas question de faire une énumération d'activités réalisées, mais bien de mettre en avant le comportement et les compétences de l'enfant. Le positif est toujours mis en avant, avant de parler éventuellement d'attitudes à connotation négatives. Dans les transmissions, le professionnel veillera à faire du lien avec le projet éducatif et à répondre aux interrogations du moment du parent (Ex : parent actuellement soucieux de l'acquisition de la propriété de son enfant – le professionnel veillera donc à mettre en avant le comportement de l'enfant au MA sur ce sujet. Jusqu'à ce que l'intérêt de la famille se porte sur une autre problématique). Les transmissions doivent servir à répondre aux interrogations des familles et à expliquer nos choix pédagogiques. Ce dernier point favorise des échanges constructifs, au service de la réflexion sur la fonction parentale. Cela inscrit également le professionnel dans une démarche de soutien aux familles : mission obligatoire des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et inscrite au décret de la petite enfance de juin 2007.

Ce temps de « transmissions » correspond à l'arrivée et au départ de l'enfant. Un temps qui se fait très souvent au milieu d'autres parents avec peu d'intimité. Le professionnel sera vigilante de ce détail et veillera au contenu dévoilé sur ce temps. Des échanges plus individualisés peuvent avoir

lieu quand le parent est seul dans la zone d'accueil ou sur prise de rendez-vous entre l'accueillant(e) et la famille. Aussi, le professionnel est à ce moment-là un personnel encadrant du groupe d'enfants, avec l'impossibilité de se détacher un trop long moment, pouvant mettre les enfants dans une grande insécurité. Elle veillera donc à limiter ce temps pour pouvoir retourner rapidement avec les enfants présents. Elle aura signalé au préalable la raison de son détachement.

Le contenu et la nature des transmissions est au bon vouloir du parent et elles ne sont pas obligatoires. Le parent est libre de récupérer son enfant sans éprouver le besoin d'avoir des informations. Si tel est le cas pour une famille, et de façon quotidienne, la référente organisera un temps d'échanges sur l'enfant, au moins 2 fois dans l'année scolaire.

- **les séparations et les retrouvailles :**

En fonction de l'âge et de la maturation intellectuelle de l'enfant, elles se passent sous différentes formes. D'un point de vue théorique et en se fiant au développement global de l'enfant, il existe des périodes « clés » autour des 8 et 18 mois, où l'expérience de la séparation est plus « douloureuse », plus complexe. Le jeune enfant n'a pas encore acquis la permanence de l'objet, ce processus qui permet de maintenir une personne dans la réalité, dans le registre du vivant, bien que nous ne la voyons plus. Quand une personne n'est plus visible, elle n'existe plus du tout pour les jeunes enfants, ce qui est source d'angoisse et de grand désarroi pour certains. Cette permanence de l'objet s'installe autour des 2 ans.

Dans toutes les situations de séparation, l'adulte aura une attitude bienveillante en mettant des mots sur la situation, en mettant éventuellement en place un rituel (comme faire coucou à la porte) et en laissant le temps de l'émotion à l'enfant avec beaucoup d'empathie et de compréhension.

Il en est de même pour les retrouvailles : l'enfant n'est pas dans l'immédiateté et peut avoir besoin d'un certain temps pour comprendre que son parent est revenu et qu'il va retourner chez lui. Là aussi, il est question d'âge et de maturité neurologique. Il paraît important de laisser le temps à l'enfant de comprendre la situation et de se préparer au changement que cela implique. Tous les enfants ne courent pas dans les bras de leurs parents et ceci est tout à fait normal, d'autant plus chez les enfants de moins de 2 ans. Il n'y a rien d'affectif qui se joue sur ces temps, seulement du neurologique !

Là aussi, la référente ou l'accueillant(e), veillera à mettre des mots sur la situation vécue et elle aura préparé en amont l'enfant, à retrouver son parent en lui signifiant. Les repères temporels mis en place dans les locaux sont au service de la permanence de l'objet, et donc du travail de la séparation et des retrouvailles.

Pour ces deux temps, c'est celui de l'enfant et de son parent où l'adulte référent saura se faire discret, non intrusif et dans une démarche complète de respect du lien enfant – parent. C'est un temps où le parent gère son enfant comme il l'entend, avec les choix éducatifs qui sont les siens, dans le respect des règles de la crèche. L'accueillant(e) petite enfance est garante des règles institutionnelles.

L'accueil de l'enfant « différent »

La différence existe quand un enfant a besoin d'un accompagnement spécifique, qu'il soit médical ou éducatif. L'équipe du multi accueil prend en charge l'enfant dans les besoins tels qu'ils se présentent à nous, dans la limite de nos possibilités techniques (encadrement, locaux,...).

Le projet éducatif s'applique de la même façon que tout enfant accueilli dans notre structure. Des personnes tiers, tels qu'un kinésithérapeute, un éducateur, un psychologue, sont les bienvenus. Un travail de partenariat entre la référente de l'enfant au multi accueil et les intervenants extérieurs

sera mis en place. Il paraît essentiel que des points d'équipe pluridisciplinaire soient régulièrement mis en place, à hauteur d'une fois tous les trimestres.

Un projet d'accueil individualisé (PAI) est automatiquement réalisé.

L'EVEIL

Apprendre à être ensemble : un éveil pour la vie

Même si la maîtrise de la station debout entraîne le développement systématique des rapports sociaux, plusieurs études ont démontré que les enfants peuvent s'engager dans des relations sociales, limitées mais harmonieuses, avec d'autres enfants et ce, dès l'âge de 6 mois. C'est également à cet âge que l'enfant commence à exprimer des comportements sociaux.

« Entre 10 et 12 mois, le bébé se met souvent à pleurer quand il voit un autre enfant en larmes ; vers 13 ou 14 mois, il va flatter ou embrasser l'enfant qui pleure ; enfin, vers 18 mois, il peut offrir son aide à l'autre, présentant à l'enfant affligé un jouet pour remplacer celui qui a été brisé. » Ces comportements témoignent tous du fait que l'enfant est sensible aux autres enfants. Ceux-ci sont d'ailleurs beaucoup plus intéressés par la présence de leurs pairs que de celle des adultes. Pour sa part, l'enfant de deux ans prend autant d'initiatives à l'égard de ceux de son âge que des plus grands. Les chercheurs ont démontré que non seulement les bébés sont attirés par les autres bébés mais qu'ils ont également besoin de leurs pairs pour développer des habiletés sociales.

Le multi accueil devient donc un lieu privilégié d'apprentissage social puisqu'il permet au bébé/enfant d'observer, d'imiter, d'expérimenter ses compétences sociales en jouant avec des enfants de son âge.

- **Les manifestations agressives :**

Bien sûr, le bébé/enfant n'entretient pas toujours des relations harmonieuses avec ses pairs. Les manifestations agressives et les crises d'affirmation sont inévitables puisque de façon globale, les rapports sociaux sont toujours empreints de besoins d'affiliation et de besoins d'affirmation face aux autres.

L'enfant en structure d'accueil collective se retrouve souvent au cœur de conflits. Des relations parfois difficiles avec les autres ne peuvent cependant pas nuire au développement de ses compétences sociales. Au contraire ! La présence des pairs avant l'âge scolaire rend l'enfant plus habile à rentrer en communication avec les autres. Que se soit pour le jeu ou le conflit.

Ces manifestations agressives, ce sont les griffures, les tapes, les morsures,

Quand on a moins de 1 an, ces gestes sont de l'ordre du réflexe, sans aucune intention de faire mal et souvent de l'ordre d'un manque de coordination.

Entre 1 et 4 ans, ces gestes deviennent volontaires dans un souci de communication. L'enfant cherche à se faire comprendre et à imposer son besoin ou désir. L'intention de faire mal est encore méconnue du jeune enfant.

- **La place de l'adulte**

Dans notre structure, le professionnel a un rôle à jouer pour aider l'enfant à développer ses compétences, à communiquer avec les autres enfants. L'accueillant(e) petite enfance soutient l'enfant dans ses rencontres avec l'autre, se positionne en tant que médiateur. Elle prend le temps de valoriser par la parole ou par le regard une action positive de l'enfant.

Face aux gestes agressifs, elle saura verbaliser l'interdit, montrer le geste approprié en émettant des hypothèses sur ses intentions et expliquer les conséquences du geste à l'enfant « agresseur ». Elle prendra surtout le temps de rassurer et d'expliquer la situation à l'enfant « agressé » ; sans oublier de lui reconnaître sa douleur et de prodiguer les soins nécessaires (si besoin).

Dans le cadre d'un simple conflit, avec la préoccupation d'autonomiser l'enfant et par confiance en ses compétences, le professionnel intervient le moins possible. Elle encourage l'enfant à trouver ses solutions. Elle l'accompagne par les paroles dans ses difficultés.

L'adulte intervient uniquement s'il y a danger pour l'enfant.

Face aux colères et frustrations du jeune enfant, le professionnel peut être amenée à s'isoler avec l'enfant pour que celui-ci puisse exprimer ses émotions avec un adulte qui lui est complètement disponible, et pour préserver le groupe d'enfants.

Les règles et interdits :

- **Chez les Observateurs :**

Difficile de parler de règles, de limites ou d'interdit pour ce groupe d'âge ! Ce sont des notions bien trop abstraites pour eux qui ne peuvent pas faire partie de leur quotidien. Ils n'en sont pas encore là. Ils sont dans l'instant présent, avec le souci d'apprendre à maîtriser leur corps.

Cependant, pour les plus âgés (13 – 14 mois), l'interdit sera prononcé et expliqué.

- **Chez les Explorateurs et Créateurs :**

Les règles sont liées à la gestion de l'espace collectif et au mode de communication possible entre eux.

Les règles de l'espace sont mises en place au fur et à mesure de l'année et suivent le développement des enfants. Celles-ci sont liées à la sécurité, à l'apprentissage de la vie en collectivité. Elles sont expliquées aux enfants autant de fois que nécessaire. Rassurez-vous, le non-respect des règles posées est l'activité préférée des jeunes enfants ! Et notre rôle est de les répéter jusqu'à ce qu'elles soient assimilées par celui-ci. Un enfant qui ne respecte pas les règles ne sera pas puni ou grondé, et nous reprendrons avec lui pourquoi son action est interdite. Cependant, face à l'enfant qui n'arrive pas « à se poser », qui n'entend pas l'interdit et qui est dans la répétition perpétuelle de celui-ci, à la 3^{ème} fois, le professionnel demandera à l'enfant de s'asseoir afin qu'il puisse se recentrer sur lui-même, l'aidant ainsi à passer à autre chose. Il restera assis autant de minutes qu'il est âgé (ex : 2 ans, 2 minutes).

Les règles de vie correspondent à toutes manifestations agressives de l'enfant. Face à ces dernières, notre mode de fonctionnement est clairement expliqué dans la partie précédente « La place de l'adulte ».

L'aménagement de l'espace

Un espace bien pensé, c'est un espace de jeu sécurisant et approprié, limitant également les interdits « inutiles » qui empoisonnent le quotidien.

L'enfant est très sensible à l'atmosphère des lieux, il a besoin de s'y sentir à l'aise pour s'épanouir. Le rôle de l'adulte consiste donc à se mettre à la place de l'enfant pour lui offrir des lieux à sa mesure, qui satisfont ses besoins de sécurité, lui permettent de bouger et d'explorer selon ses désirs.

- **L'espace de vie des Observateurs :**

Il est volontairement à l'écart de l'espace de vie des Explorateurs et Créateurs. De la sorte, il permet aux plus jeunes d'être respectés dans leurs besoins physiologiques (comme le sommeil) et besoins physiques (comme l'alimentation).

Les jeux à disposition : des livres en tissu, des hochets, des portiques, des animaux, des peluches, et motricité.

Tout pour explorer différentes matières, chanter et discuter.

Pour ces enfants, l'objectif principal, en terme d'éveil, est de leur permettre d'explorer leurs capacités motrices et favoriser leur développement cognitif (intellectuel, curiosité).

L'enfant est toujours libre de ses mouvements : le nourrisson est placé sur des tapis avec des objets autour de lui pour le stimuler dans ses découvertes ; le bébé qui se déplace est libre de circuler librement et de disposer des jouets qu'il désire.

Aucun enfant n'est mis dans une position motrice qu'il ne maîtrise pas par lui-même. La position assise et debout s'acquiert avec du temps, de la confiance et de l'expérimentation libre.

- **L'espace de vie des Créateurs/Explorateurs :**

Deux espaces permettent les jeux à dispositions (dits libre) :

- La salle principale dans laquelle se trouve les jeux d'imitation et d'imagination (garage, ferme, dînette, poupées) de coordination (bouliers, boîte à forme), animaux à tirer,) de motricité (tapis, blocs moteur, plots) C'est à travers ces jeux que l'enfant développe ses capacités intellectuelles, sa créativité et son langage.

Également un coin repas/cachette et des espaces à soi permettant de se retrouver seul un moment si l'enfant en exprime le besoin.

- Un espace intermédiaire : l'espace est soit dédié aux activités motrices (voitures, jeux de ballons), soit dédié à la proposition de petit jeux libres installés sur des tapis individuels (formes à empiler, abaqués, animaux, légos,...) L'espace est adaptable en fonction des besoins des enfants. Son objectif principal est le décroisement évitant ainsi « l'effet grand groupe » source de conflit et d'insécurité pour les jeunes enfants.

La salle de repas est adaptée sur les temps d'activités pour des jeux dits « organisés ». Ce sont les jeux nécessitant la présence d'un adulte comme les puzzles, les ateliers créatifs, les ateliers de manipulation (pâte à modeler, sable, fluffy) de motricité fine et petits jeux favorisant le développement cognitif.

- **Les activités :**

Elles sont encadrées et proposées par l'adulte référent en fonction de l'observation des besoins et des attentes des enfants. Par conséquent, dans notre structure, il n'existe pas de tableau d'activités prédéfinies à l'avance. De ce fait, les activités ne sont pas quotidiennes. L'enfant est libre de ne « rien faire ».

Elles se présentent sous forme d'ateliers où les enfants sont libres de choisir, d'aller et venir. Seule la contrainte du nombre de participants doit être respectée.

NB : Si l'équipe a souhaité la séparation des nourrissons avec les jeunes enfants cela était en réponse à leurs besoins physiologiques. Toutefois, il serait préjudiciable que la qualité des rapports sociaux et affectifs en soi amoindri. Le décroisement est essentiel.

Le jeu et les apprentissages :

« L'adulte qui joue s'écarte de la réalité, l'enfant qui joue s'avance vers de nouvelles étapes de maîtrise »¹. Par le jeu l'enfant apprend à vivre, expérimente des situations fictives, se prépare à l'avenir et se familiarise avec la réalité. Le jeu libre met en avant toute la spontanéité de l'enfant et son naturel.

Durant le jeu, le corps, la tête et le cœur de l'enfant sont sollicités : le corps car son potentiel psychomoteur est parfois mis à l'épreuve ; la tête car il apprend, réfléchit et le cœur car le jeu favorise

¹ Erik H. Erikson. Enfance et Société, Paris, Delachaux et Niestlé, 1976

les contacts sociaux. Trois dimensions qui s'appliquent dès le plus jeune âge !

LES REPAS, UN ESPACE CONVIVAL, TEMPS DE DECOUVERTES

Santé et équilibre alimentaire

Les repas sont confectionnés et fournis par le restaurant scolaire de Chamborêt. Le chef cuisinier veille quotidiennement à l'équilibre alimentaire des jeunes enfants, tout comme l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Les purées des Observateurs sont préparées sans sel et une matière grasse différente chaque jour, nécessaire à la croissance et la maturité du cerveau. Les viandes et poissons sont mixés au multi accueil. En cas de non introduction, un plat de substitution fourni par la famille est proposé à l'enfant.

Toutes préparations familiales, lait maternel compris, peuvent être apportées et stockées au multi accueil si elles sont congelées et transportées dans un sac isotherme avec un bloc de glace réfrigéré. La famille doit noter le nom et prénom de l'enfant sur chaque pot ou préparation.

Toute préparation en cours de décongélation sera refusée.

Les plats des Créateurs / Explorateurs sont identiques à la cantine scolaire. Ils sont cuisinés avec très peu de sel et équilibrés. Chaque jour, l'enfant bénéficie de légumes, de fruits et de produits laitiers. Cependant, le souci de l'équilibre alimentaire et de la santé n'empêche pas le plaisir. De temps à autres, les enfants ont des yaourts au chocolat, ou parce que c'est l'anniversaire d'un enfant il y a des bonbons et des gâteaux, Des petits plaisirs exceptionnels qui font du bien aux papilles !

Les parents peuvent apporter un gâteau d'anniversaire (fait-maison ou industriel). Un échantillon témoin sera alors conservé.

Une ambiance pour bien manger

L'alimentation est un besoin fondamental. Les repas sont des moments de détente et de partage où l'enfant peut découvrir le plaisir de manger et où il est encouragé à développer de nouvelles habiletés.

C'est un moment privilégié entre l'enfant et l'adulte. Ce dernier l'accompagne dans ses découvertes par ses mots et par ses gestes.

Il est un temps privilégié et où il est nécessaire de prendre son temps.

- **Chez les Observateurs :**

Le temps du repas s'effectue dans le transat, dans les bras ou à table si l'enfant maîtrise la position assise. Les positions varient en fonction des besoins affectifs de l'enfant, en fonction de ses capacités motrices, en fonction de l'alimentation donnée et en fonction de ses habitudes.

Le temps du repas se passe dans l'espace repas. L'enfant a la possibilité de goûter ses aliments avec ses doigts, de les toucher.

Lorsqu'il commence à vouloir manger avec la cuillère, la référente en prend une deuxième pour l'accompagner et le laisser s'expérimenter.

Si le repas est familial ou acheté par la famille nous ne manquerons pas de lui rappeler !

- **Chez les Explorateurs et Créateurs :**

Les repas de midi débutent à 11h15, nous veillons à ce que le respect du rythme de chacun soit respecté (heure de réveil, petit déjeuner ou non, besoin de sommeil...). Il en est de même pour les

goûters, qui débutent à 15h15.

Le professionnel qui accompagne le groupe prévient les enfants individuellement et les invite à aller se laver les mains.

Après qu'ils se soient lavés les mains, les enfants, s'ils le souhaitent, vont chercher leurs couverts et nécessaires placés dans un placard et à leur disposition (fourchette, petite cuillère, verre, serviette) et s'installent à table.

Le professionnel accompagne tout le repas. La présence continue de celle-ci permet un accompagnement individualisé, des questions et des découvertes liées ou non au repas.

Les plats sont servis par la responsable de cuisine.

Lorsque l'enfant estime avoir terminé son repas, il peut débarrasser seul son couvert et vider son assiette dans la poubelle. Il se lave les mains et le visage avec un gant puis est raccompagné par la référente dans l'espace de jeux.

L'enfant est pleinement acteur de ce moment lui permettant d'être de plus en plus autonome et de prendre des initiatives.

Les goûts de chacun sont préservés et entendus. Rien n'est forcé, seulement encouragé. Lorsque l'enfant n'a pas apprécié le menu du jour, il pourra compenser, s'il le souhaite par un produit laitier, un fruit ou une compote.

L'enfant a le choix dans la limite de nos possibilités.

L'aménagement et organisation du temps repas

- **Chez les Observateurs :**

Le repas est donné dans le respect du rythme alimentaire du nourrisson et de ses habitudes. C'est un réel travail de collaboration et d'information entre la famille et les référentes. Aucun aliment ne sera introduit par les référentes. L'introduction des aliments se fait à la maison. Les premiers repas de type « solide » et fournis par le multi accueil débute à 11h30 pour le midi et 15h30 pour le goûter. Sur ce temps spécifique la référente est disponible pour un enfant à la fois.

Deux référentes se rendent disponibles pour les repas et une reste avec les enfants qui sont encore sur des temps de jeux ou de sommeil, et prépare les plats.

- **Chez les Explorateurs/Créateurs :**

Les repas sont organisés en petits groupes de 4 ou 5 enfants maximum. Les goûters s'organisent également avec des groupes de 4 ou 5 enfants pour 1 professionnel. Le désir d'autonomie est préservé sur chaque temps.

1 table = 2 enfants maximum.

Tout le mobilier est à hauteur d'enfant. Il y a une table en demi-lune pour les explorateurs et une table en demi-lune un peu plus haute pour les créateurs.

Avant d'entamer ce moment crucial de la journée, les professionnelles élaborent avec les enfants les « groupes de passage » avec les photos des enfants et de la référente qui les accompagne. Un support visuel pour stipuler à l'enfant qu'il aura son moment à lui et pour l'aider dans la douloureuse épreuve de l'attente.

Une professionnelle accompagne les enfants qui ne sont pas à table, au cours de jeux libres, de lecture, de chansons, de jeux extérieurs. Elle est là, également pour rappeler à ceux qui n'ont pas

encore mangé qu'on ne les oublie pas (avec le support visuel) et pour les autres, accompagner au sommeil ou au change si besoin est.

LES SOINS, SEULS MOMENTS INDIVIDUALISES

Les temps de change

Il s'agit de répondre aux besoins physiques et physiologiques de l'enfant. C'est un moment individuel qui participe au bien-être de l'enfant. Cet instant est lié à son intimité.

Durant le change, le professionnel explique ses gestes à l'enfant et demande à l'enfant de participer à ce change, en tendant sa jambe, en tenant sa couche... Une attitude possible dès les premiers mois de la vie de l'enfant. Il est important qu'il soit acteur de ce qu'il fait.

L'adulte veille au respect de sa personne et de son corps dans la manipulation. Le change sera fait en douceur mais sans familiarité, nous ne sommes pas ses parents.

Pour les enfants qui le demandent, des pots sont à leur disposition. Un adulte les accompagne afin d'enlever la couche et effectue le change si nécessaire. Pour ces enfants qui débutent la propreté ou qui désirent de plus en plus vouloir faire seul, le change se fait en position debout. La position allongée rappelle celle du bébé ; un sentiment contraire à la volonté du moment. Toutefois, si il y a une selle, l'enfant sera nettoyé allongé par souci d'hygiène et habillé debout.

Si un enfant refuse de s'installer sur la table à langer parce qu'il est effrayé, qu'il ne veut pas être vu par les autres (à travers le carreau), ou parce que par rapport à son développement le moment du change devient « sportif », nous aménagerons ce moment afin qu'il reste pour l'enfant un moment d'échange individuel privilégié. (Par exemple nous pouvons effectuer le change au sol pour palier à la peur du vide.).

Par ailleurs, si un enfant a fait une selle ou que la couche commence à être bien pleine, nous laisserons l'enfant finir ce qu'il est en train de faire (jouer, lire, dessiner,...). Aucune situation de ce type ne justifie l'urgence, en dehors d'un problème épidermique connu et d'un débordement des excréments.

Quelques minutes de respect de son activité n'entraîneront pas d'érythème fessier.

Les blessures du quotidien

Les « petits bobos » sont pris au sérieux. Si un enfant se plaint ou exprime une douleur, comment oserions-nous lui dire que « ce n'est pas grave » ? Bien sûr que si puisqu'il le dit ! Sa peine et sa douleur sont entendues et nous réconfortons l'enfant : « Oui, je vois que tu as mal, ne t'inquiètes pas, ça va passer ».

Si besoin est, la blessure est soignée.

L'apprentissage de la propreté

C'est un moment qui se décide en collaboration avec la famille. Rien ne sera anticipé par l'équipe pédagogique. Cette dernière fera part de ses observations et constatations lors des transmissions. La décision appartient aux parents et bien souvent à l'enfant.

Un passage aux toilettes pourra être proposé mais pas imposé. En effet si un enfant maîtrise ses sphincters, il est capable de savoir si oui ou non il a envie de faire pipi. Mais nous sommes conscientes que pris dans son jeu, il peut ne pas s'en soucier.

Si un « accident » se produit. Il n'y aura pas de jugement négatif. Les vêtements de l'enfant seront changés. Si cela se reproduit plusieurs fois dans la journée, nous en informerons les parents et verrons avec eux si cela se produit également à la maison ; l'enfant se gère-t-il tout seul à la maison ; va-t-il sur le pot très régulièrement... ? Plusieurs points seront abordés afin de cerner au mieux l'accompagnement de l'enfant On peut proposer à l'enfant de remettre une couche, avec son accord. Cette proposition ne doit pas le placer en situation d'échec ou de régression, mais plutôt éviter que son attention et celle des adultes (parents et professionnels) qui l'entourent ne soit centrée sur la venue ou non de l'accident.

Notre proposition sera expliquée aux parents et à l'enfant dans un esprit positif pour ne pas dramatiser une situation somme toute banale par rapport à une acquisition qui se fait au rythme de l'enfant. La plupart du temps lorsque l'enfant a décidé qu'il ne veut plus de couche et qu'il va aux WC, la question ne se pose, normalement, plus.

L'hygiène au quotidien

Pour l'enfant qui porte une couche, le change sera effectué environ toutes les 2 ou 3 heures et si besoin est.

Les enfants se lavent régulièrement les mains : avant et après chaque repas, après le passage aux Wc, après avoir joué dehors et si lui-même estime que ses mains sont sales.

LE SOMMEIL

Une ambiance pour dormir

Les temps de sommeil sont des moments indispensables pour le développement émotionnel, affectif, interactif, relationnel et social de l'enfant. En effet ils sont primordiaux pour la croissance et pour la maturité du système nerveux de l'enfant. Pendant son sommeil, l'enfant revit les situations de la journée, les réadapte et les assimile. Ces temps permettent la construction de soi !

Sur tous les groupes d'enfants, ce sont des phases de jeux ou de repos qui précèdent la sieste. Les adultes sont présents et font preuve d'observation « accrue » pour constater les moindres signes de fatigue.

Chez les Observateurs : l'enfant dort dans un lit, à barreaux hauts, gigoteuse ou couverture qui lui sont attirés. Le tour de lit est également individualisé. Les enfants dorment dans le même dortoir et toujours à la même place. Sauf cas exceptionnel, la place sera modifiée, mais la literie conservée.

Chez les Explorateurs et les Créateurs : l'enfant dort sur un lit couchette avec son drap et sa couverture (ou gigoteuse). Là aussi, les enfants dorment dans le même dortoir et toujours à la même place (sauf cas exceptionnel).

Pour tous les enfants du multi accueil, le moment de la sieste est annoncé et expliqué par les référentes.

Les rituels

Pour renforcer la relation de confiance existant entre les enfants et les professionnelles, les rituels d'endormissement qui sont mis en place pour eux, à la maison seront respectés au maximum.

- Pour les nourrissons, il est important que les parents indiquent à la personne qui les accueille les signes qui peuvent accompagner ce besoin et le temps de sommeil précédent. Après avoir couché l'enfant, le professionnel restera attentif à son endormissement sans pour autant rester à ses côtés. L'enfant a besoin de trouver son sommeil par ses propres moyens. En cas de difficultés qui s'inscrivent dans le temps (au-delà de 10 – 15 minutes), la référente interviendra et accompagnera l'endormissement par des mots doux et des gestes apaisants (caresses, bercements, ...). Le rythme bien particulier de chaque nourrisson ne nous permet pas de rester dans le dortoir mais l'aménagement de l'espace favorise la proximité du professionnel et son intervention rapide si besoin est.

- Pour les plus grands : ils peuvent être encore nombreux à avoir besoin de dormir deux fois dans la journée. Il peut arriver, selon l'emploi du temps du week-end, de la soirée ou d'une mauvaise nuit passée, que ponctuellement un enfant ait besoin de dormir. Grâce aux transmissions des parents et petit à petit par le biais de nos observations, nous repérons les petits signes précédents le sommeil... un temps de repos sera alors proposé à l'enfant.

- Pour ceux qui ont un temps de sommeil après le déjeuner. Ils jouent, lisent... nous annonçons que le temps de la sieste se rapproche. Les enfants qui le désirent vont aux toilettes, les couches seront vérifiées, puis après avoir enlevé pantalon, robe ou jupe, ils partent « sur la pointe des pieds » au dortoir... chacun s'installe et le professionnel qui les accompagne lit une histoire, chante ou met une musique douce. Parfois, les caresses sur le visage sont les bienvenues pour aider à trouver son sommeil. Elle reste avec les enfants la majorité du temps de la sieste. Cela permet de préserver leur sommeil, souvent un enfant se réveille et s'assoit dans son lit. Il nous voit et se rendort...

- Lorsque les enfants se réveillent, ils peuvent rester dans leur lit ou se lever. Un adulte les accueille dans la pièce de vie, où ils peuvent finir de se réveiller tranquillement, prendre un jeu, s'habiller ou faire un câlin...

Lorsque la majorité des enfants est réveillée et qu'il ne reste plus que 4 enfants endormis, le professionnel qui accompagne le temps de sommeil rejoint le groupe à l'extérieur du dortoir. La porte du dortoir reste entrouverte et les enfants savent qu'ils peuvent se lever et venir nous rejoindre dans la pièce de vie. Pour le dortoir des Explorateurs et Observateurs, nous disposons d'un baby phone pour pouvoir entendre l'enfant qui se réveille. Et nous passons régulièrement près des dortoirs pour accompagner les réveils.

Les rythmes

Les heures de réveil du matin ou de la dernière sieste sont pris en considération. Par définition, un nourrisson a besoin de dormir environ toutes les 2 - 3h. Pour les plus grands, différents signes de fatigues peuvent apparaître et doivent être entendus.

Tout enfant du multi accueil est couché en fonction de son rythme familial et de ses habitudes. Par conséquent, les couchés se font de manière échelonnée au grès du besoin de l'enfant sur sa journée.

Si un enfant ne veut pas s'endormir dans le dortoir et qu'il a besoin d'être avec nous dans la section ou même dans nos bras, nous répondrons à sa demande. Il en est de même pour celui qui a besoin d'être doucement bercé pour s'endormir. S'il en éprouve le besoin l'enfant pourra même s'endormir dans le transat ou sur le tapis ! Afin de préserver son sommeil, il ne sera pas bougé pour être remis dans son lit.

Il se peut que les temps de sommeil de l'enfant soient plus hachés en accueil collectif qu'à la maison. C'est quelque chose de normal. Pour s'abandonner au sommeil, il est nécessaire d'avoir confiance et celle-ci ne s'acquiert pas du jour au lendemain. Ici les bruits sont différents, les voix, les odeurs sont différentes, la présence des autres peut parfois déranger. Laissons-lui le temps de s'acclimater.

Nous ne forçons pas les enfants à dormir, mais un temps de repos est obligatoire pour pouvoir continuer sereinement sa journée. Nous ne réveillons pas les enfants qui dorment. C'est un besoin de dormir et un besoin ne se quantifie pas. Si exceptionnellement l'enfant a besoin d'être réveillé, cela sera fait par son parent ou convenu avec les référentes après une discussion préalable.

AU QUOTIDIEN

Le doudou et les tétines

Il n'y a pas de différence pour nous entre le doudou et la tétine car la tétine a bien souvent valeur de doudou.

C'est l'objet de l'enfant qui l'aide à faire le lien avec son milieu familial. Il reste toute la journée à sa disposition ce qui lui permet de le retrouver dès qu'il en éprouve le besoin.

Si un doudou est « abandonné » au sol, il ne sera pas rangé. Nous avons pu remarquer que si nous déplaçons un doudou l'enfant va arrêter ce qu'il était en train de faire pour le récupérer, alors qu'au sol, même éloigné de l'enfant, il joue son rôle de réassurance.

Cet objet est le seul véritablement familier pour l'enfant au sein de la structure. S'il en éprouve le besoin, l'enfant peut se ressourcer auprès de lui afin d'affronter ses difficultés. Cette décision, ce besoin lui appartient exclusivement. Par ailleurs, le doudou n'est pas obligatoire. Certains enfants n'ont pas d'objets transitionnels puisqu'ils le possèdent « en eux ».

Toutefois, lors des premières fois, nous encouragerons les familles à laisser cet objet familier. Et c'est l'enfant qui décidera s'il en a besoin ou pas.

Il est possible qu'à son domicile, l'enfant n'ait son doudou que pour dormir ou lorsqu'il a un chagrin. Mais la grande différence, c'est qu'au multi accueil, les parents, ne sont pas présents.

LE TRAVAIL EN EQUIPE

Des réunions

L'équipe éducative se réunit au complet une fois tous les deux mois de 17h30 à 19h30.

C'est un temps dédié à la communication et à l'analyse des pratiques. L'équipe peut évoquer les difficultés rencontrées, faire circuler les informations, travailler les projets à venir et le projet éducatif, proposer des idées, partager des découvertes pédagogiques, transmettre les connaissances des formations suivies.

Des projets

Le multi-accueil souhaite être ouvert sur son environnement et proposer de ce fait des projets réguliers aux enfants et familles.

Ainsi différentes sorties et partenariats sont mis en œuvre :

- Des sorties à la médiathèque, à la piscine ou au poney rythment l'année pour le groupe de créateurs.
- Un projet passerelle est mené conjointement avec l'école maternelle et l'ALSH de Chamboret pour permettre aux enfants de se familiariser avec ces différents lieux qu'ils seront amenés à fréquenter par la suite.
- Une manifestation d'une demi-journée est organisée avec le Relai des Assistantes Maternelles (RAM). C'est un temps d'échange et de rencontre autour d'activité et d'un spectacle.
- La fête de fin d'année du multi-accueil.

Des formations

L'accès à des formations professionnelles pour nourrir et enrichir les pratiques du multi-accueil est un principe essentiel de la structure. L'équipe est donc invitée chaque année à émettre des souhaits que la Communauté de communes intègre après étude à son plan de formation. La nature et le contenu des formations peuvent être variées. Elles sont dispensées soit par le Centre National de Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ou par des organismes privés.